



EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES

Société anonyme au capital de 2 516 990 €

**Siège social : Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National – 92 257 La Garenne-
Colombes Cedex
RCS Nanterre 393 588 595**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2012/2013

(Exercice du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013)

INDEX

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2013.....	4
2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	4
2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	5
2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013	8
2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013.....	23
3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME AU 30.06.2013	25
3.1. COMPTE DE RESULTAT	25
3.2. BILAN	26
3.3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	27
3.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A L'EXERCICE DE CLOS LE 30 JUIN 2013.....	39
4. RAPPORT DE GESTION	41
4.1. RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013 ..	41
4.2. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR LES ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2013	48
ANNEXE A – RAPPORT DU PRESIDENT	53
ANNEXE B – TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES ..	57
5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS	58

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 41 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 10 décembre 2013

Bruno Vanryb

Président du conseil d'administration

2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2013

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Notes	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Chiffre d'affaires net	5.1	11 766	15 534
Matières premières et achats de marchandises		(5 798)	(5 509)
Autres achats et charges externes		(2 335)	(2 600)
Impôts, taxes et versements assimilés		(11)	(18)
Charges de personnel		(1 770)	(2 386)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		150	(147)
Autres charges et produits opérationnels courants	5.2	(1 859)	(2 967)
Résultat opérationnel courant		143	1 907
Autres charges et produits opérationnels	5.3	(796)	(848)
Résultat opérationnel		(653)	1 059
Coût de l'endettement financier net		(21)	(51)
Autres charges financières		(51)	39
Autres produits financiers		120	257
Résultat financier	5.4	48	246
Charge d'impôts	5.5	(42)	(415)
Quote-part de résultat des entreprises associées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(647)	889
Résultat par action	5.6		
Résultat net part du groupe par action (en €)		(0,26)	0,35
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		(0,26)	0,35
Résultat après impôt		(647)	889
<u>Autres éléments du résultat global</u>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		(228)	430
Ecart de conversion sur investissements nets à l'étranger		-	-
Gains/Pertes sur opérations de couverture		-	-
Actions propres		-	-
Total des autres éléments du résultat global		(228)	430
Résultat global		(875)	1 319
Part des propriétaires de la société mère		(875)	1 319
Intérêts minoritaires		-	-

2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

	Notes	30-juin-13	30-juin-12
Écarts d'acquisition	3.1	2 323	2 653
Immobilisations incorporelles	3.2	144	719
Immobilisations corporelles	3.3	117	168
Actifs financiers		49	52
Impôts différés		26	41
ACTIF NON COURANT		2 659	3 633
Stocks et en cours	3.5	988	1 090
Clients et comptes rattachés	3.6	3 076	3 735
Autres créances à moins de 1 an	3.7	1 568	7 802
Royalties prépayées et divers	3.7	1 144	1 429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.8	639	1 250
ACTIF COURANT		7 415	15 306
TOTAL ACTIF		10 074	18 939

	Notes	30-juin-13	30-juin-12
Capital social		2 517	2 517
Prime d'émission, de fusion, d'apport		12 437	18 025
Réserves consolidées		(7 414)	(8 316)
Ecarts de conversion		(1 488)	(1 260)
Résultat net part du groupe		(647)	889
CAPITAUX PROPRES PART DES PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE	4.1	5 405	11 855
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4.1	5 405	11 855
Provisions non courantes	4.2	931	887
TOTAL PASSIF NON COURANT		931	887
Provisions courantes	4.2	-	169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.3	3 084	3 992
Passifs d'impôts exigibles	4.3	16	169
Autres dettes	4.3	638	1 868
PASSIF COURANT		3 738	6 198
TOTAL PASSIF		10 074	18 939

2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(647)	889
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	811	1 217
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	13	-
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	21	56
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	42	415
• Autres éléments	(18)	74
Capacité d'autofinancement	222	2 651
Variation du besoin en fonds de roulement	5 064	(3 414)
Impôts payés	(170)	(499)
Intérêts financiers nets payés	(21)	(56)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 095	(1 318)
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(85)	(226)
Acquisitions immobilisations corporelles	(34)	(82)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	(1)	31
Acquisitions d'actifs financiers	-	-
Cessions d'actifs financiers	37	-
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(83)	(277)
Opérations de financement		
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 588)	-
Encaissements liés aux emprunts	-	-
Décaissements liés aux emprunts	-	(38)
Flux de trésorerie net lié au financement	(5 588)	(38)
Variation de trésorerie	(576)	(1 633)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	1 250	2 845
Variation de taux de change sur la trésorerie	(35)	38
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	639	1 250

2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 30 Juin 2011	2 517	18 025	(1 690)	(10 453)	2 137	10 536	-	10 536
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			430			430		430
Autres éléments du résultat global	-	-	430	-	-	430	-	430
Résultat de l'exercice					889	889		889
Résultat global	-	-	430	-	889	1 319	-	1 319
Augmentation de capital						-		-
Affectation du résultat en réserves				2 137	(2 137)	-		-
Distribution de dividendes						-		-
Paiement fondé sur des actions						-		-
Au 30 juin 2012	2 517	18 025	(1 260)	(8 316)	889	11 855	-	11 855
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			(228)			(228)		(228)
Autres éléments du résultat global	-	-	(228)	-	-	(228)	-	(228)
Résultat de l'exercice					(647)	(647)		(647)
Résultat global	-	-	(228)	-	(647)	(875)	-	(875)
Augmentation de capital						-		-
Affectation du résultat en réserves				889	(889)	-		-
Distribution de dividendes		(5 588)				(5 588)		(5 588)
Paiement fondé sur des actions				13		13		13
Au 30 juin 2013	2 517	12 437	(1 488)	(7 414)	(647)	5 405	-	5 405

2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Généralités

Emme (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Elle est cotée à Paris.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2013 reflètent la situation comptable de Emme et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associés et coentreprises.

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés le 25 septembre 2013 et donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 30 juin 2013. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Faits marquants de l'exercice

L'exercice a été marqué par une nouvelle baisse des marchés retail sur lesquels opère le Groupe. Par ailleurs Emme SA a versé un dividende de 5,6M€. Emme a parallèlement fait évoluer sa gouvernance avec la séparation des fonctions de président et de directeur général et la nomination de M Cesarini comme directeur général, M Vanryb, conservant la présidence du Groupe.

1-PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 30 juin 2013 du Groupe EMME sont établis selon les principes comptables appliqués par le Groupe. Ces principes comptables sont décrits dans les notes suivantes 1.1 à 1.24.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2013 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2012, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

Les nouvelles normes et interprétations approuvées en 2012 dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2012 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2013. Il s'agit de :

- IFRS 10, 11 et 12 : Consolidation, Partenariats et Informations sur les participations dans d'autres entités ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014
- Amendements d'IAS 27 & 28 consécutifs à la publication d'IFRS 10, 11 et 12 ; applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur : applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 prospectivement
- Amendements IAS 19, Avantages au personnel ; applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013
- Amendements IFRS 1 Prêts gouvernementaux
- Amendements IFRS 7 Informations en annexe : compensation des actifs et passifs financiers
- IFRS 9 – Instruments financiers, classification et évaluation
- Amendements IFRS 32 Compensation d'actifs et de passifs financiers
- Amendements IAS 36 Information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Annual Improvements (Cycle 2009-2011) Améliorations annuelles portées à différentes normes

Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du Groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique. Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

METHODE DE CONSOLIDATION

1.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers de Emme et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation sont fournies en note 2.

1.2 TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

1.3 OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

1.4 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel, représentatif de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en écart d'acquisition. Si, après ré estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

REGLES ET METHODES D'EVALUATION

1.6 RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2013 concernent les éléments suivants :

- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

1.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

➤ Immobilisations incorporelles :

Les logiciels acquis sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne. Les frais de production des CD ROM engagés par le Groupe EMMÉ, relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis..... 12 mois
- Frais de production 18 mois

Les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

➤ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilité suivantes :

- Agencements, aménagements divers 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 ans
- Mobilier 5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

1.8 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3. Ils font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du Groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des entités valorisées ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction. Des

tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Un test de dépréciation a été effectué à la date de transition aux IFRS ainsi qu'aux exercices suivants.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie sont constituées d'un taux d'actualisation de 10,5% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

1.9 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à IAS 39 à compter du 1^{er} avril 2005, date de première application de cette norme.

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs sont classés suivant l'une des 4 catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transaction ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

1.10 STOCKS

Les stocks de CD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

1.11 CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur. Leur valeur nominale étant proche de leur juste valeur, ces postes sont valorisés à leur valeur nominale.

1.12 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties pour leur part non consommée.

Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, les sociétés du Groupe EMME peuvent être amenées à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part des sociétés du Groupe EMME. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance.

1.13 TITRES D'AUTOCONTROLE

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Ce principe comptable ne s'applique qu'à compter du 1er avril 2005, date de première application des normes IAS 32 et 39. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées.

1.14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties

Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non-recouvrement de ces avances.

- Provisions pour litiges principalement commerciaux
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.
- Autres provisions qui incluent principalement les coûts sociaux et les provisions pour restructuration.

1.15 PROVISIONS POUR PENSIONS, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite ou des pensions postérieurement à leur départ. Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- La méthode dite du corridor n'est pas appliquée. Les écarts actuariels, dégagés chaque exercice, sont directement comptabilisés en charge de personnel.

Le traitement comptable des options de souscription ou d'achats d'actions attribuées aux salariés est décrit dans la note 1.22.

1.16 PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

1.17 IMPOTS DIFFERES

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges non courantes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

1.18 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

-La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe Emme a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe Emme a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée comme cette dernière en charges opérationnelles ;

- La CVAE, selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »).

1.19 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires assimilables à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

1.20 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus sont constitués par les ventes de CD-Rom, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Les ventes de CD-Rom sont comptabilisées à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues.

1.21 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les coûts des litiges non commerciaux, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, les dépréciations des écarts d'acquisition et d'immobilisations incorporelles, le résultat de cession sur titres de participation.

1.22 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Le Groupe attribue à ses salariés et à ses administrateurs des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions. Les règles applicables peuvent être différentes en fonction des plans. Les stock-options sont définitivement acquises au bout d'une période de deux ans de présence à compter de la date d'attribution. Elles peuvent être exercées deux ans après leur acquisition définitive. Les stock-options ne pourront être exercées au-delà de 10 ans après la date d'attribution. Lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « *Paiement en actions* », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux administrateurs sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- La juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « charges de personnel » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.
- Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

1.23 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action non dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des éventuels impacts dilutifs par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les actions gratuites.

1.24 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du Groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le Groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe. Le risque de liquidité du groupe Emme est lié à celui du groupe Avanquest Software

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 8,2M€ et représente 70% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2012/13, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 19% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 10%, le troisième 9% et le quatrième client 8%. Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe Emme. Emme et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Emme est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

2-EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

Nom	Siège	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Emme SA	Paris - France			Société consolidante
Avanquest Publishing Ltd (ex GSP LTD)	Cambridge - UK	100,00%	100,00%	Intégration globale
GSP sarl	Paris - France	100,00%	100,00%	Intégration globale
Anten	Montpellier - France	100,00%	100,00%	Intégration globale
Emme Deutschland (Modern Games)	Cologne - Allemagne	100,00%	100,00%	Intégration globale

3-COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

3.1 ECARTS D'ACQUISITION FIGURANT A L'ACTIF

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 2,3 millions d'euros en valeur nette au 30 juin 2013.

L'exposition du Groupe Emme aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, a affecté son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations actuelles et l'examen des perspectives attendues notamment au regard des réorganisations opérées, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 10,50% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Emme après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a conduit à constater une dépréciation du goodwill Anten (218 milliers d'euros) sur la période.

UGT	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2011	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2012	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2013
GSP Ltd	2 235	2 435	-	(112)	2 323
Anten	218	218	(218)	-	-
Modern Games	929	-		-	-
Educinvest	45	-		-	-
TOTAL	3 427	2 653	(218)	(112)	2 323

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de développement

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut 30 Juin 2011	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2012	Amort.et provision 30 juin 2012	Net 30 Juin 2012
Frais de développement	2 932	28	-	3 886	6 846	6 832	14
Concessions, brevets	5 820	5	-	(5 658)	167	160	7
Portefeuilles clients	-	-	-	226	226	-	226
Autres	3 623	194	-	(1 798)	2 019	1 547	472
Total	12 375	227	-	(3 344)	9 258	8 539	719

	Brut 30 Juin 2012	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2013	Amort.et provision 30 juin 2013	Net 30 Juin 2013
Frais de développement	6 846	-	-	-	6 846	6 846	-
Concessions, brevets	167	-	-	(5)	162	161	1
Portefeuilles clients	226	-	-	-	226	226	-
Autres	2 019	85	-	(31)	2 072	1 929	143
Total	9 258	85	-	(36)	9 306	9 162	144

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 30 Juin 2011	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2012	Amort.et provision 30 juin 2012	Net 30 Juin 2012
Agencements, aménagements et installations	54	-	-	54	54	54	-
Matériel de transport	183	45	(105)	243	183	94	89
Matériel et mobilier de bureau & informatique	650	37	(29)	344	650	571	79
Autres & avances et comptes	111	-	-	(558)	111	111	-
Total	967	82	(134)	83	998	830	168

	Brut 30 Juin 2012	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2013	Amort.et provision 30 juin 2013	Net 30 Juin 2013
Agencements, aménagements et installations	54	-	-	(3)	51	51	-
Matériel de transport	183	20	(72)	(11)	120	63	57
Matériel et mobilier de bureau & informatique	650	14	(32)	(24)	609	550	59
Autres & avances et comptes	111	-	-	(6)	105	104	1
Total	998	34	(104)	(44)	885	768	117

3.4 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les dotations des exercices 2011/12 et 2012/13 évoluent comme suit :

	Amort. cumulés au 30/06/2011	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2012
Frais de développement	2 932	37	-	3 863	6 832
Concession, brevets	5 511	8	-	(5 359)	160
Autres	3 173	132	-	(1 759)	1 547
Total immobilisations incorporelles	11 616	177	-	(3 255)	8 539
Immobilisations corporelles	802	83	(120)	65	830
Total	12 418	260	(120)	(3 190)	9 369

	Amort. cumulés au 30/06/2012	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2013
Frais de développement	6 832	14	-	-	6 846
Concession, brevets	160	6	-	(5)	161
Portefeuilles clients	-	226	-	-	226
Autres	1 547	402	-	(20)	1 929
Total immobilisations incorporelles	8 539	648	-	(25)	9 162
Immobilisations corporelles	830	62	(89)	(35)	768
Total	9 369	710	(89)	(60)	9 930

3.5 STOCKS

A la clôture de l'exercice 2013, les stocks sont composés pour 1 milliard d'euros de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (4 milliers d'euros au 30 juin 2012) et pour 987 milliers d'euros de CD ROM pressés et conditionnés (1 086 milliers d'euros au 30 juin 2012).

Des stocks de valeur brute 1 061 milliers d'euros ont été ramenés à une valeur nette de 988 milliers d'euros.

3.6 ECHEANCIER DES CREANCES CLIENTS

	Créances clients				Dépréciation créances échues de puis plus de 90 jours
	(valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J	
30/06/2013	3 584	2 878	188	518	508
30/06/2012	4 284	2 897	702	685	549

3.7 AUTRES CREANCES COURANTES

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	30-juin-13	30-juin-12
Royalties prépayées	1 144	1 429
Créances fiscales	78	86
Loyers	30	32
Autres	1 460	7 684
Total	2 712	9 231

A la clôture de l'exercice 2013, les autres créances sont composées pour 1 209 milliers d'euros par des comptes courants envers les sociétés du Groupe Avanquest (7 326 milliers d'euros au 30 juin 2012).

3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie (0,6 million d'euros au 30 juin 2013 et 1,3 millions d'euros au 30 juin 2012) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

	Trésorerie au 30/06/2013 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2013 (Devise)
Euro	423	423
GB Pounds	216	185
TOTAL	639	

	Trésorerie au 30/06/2012 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2012 (Devise)
Euro	461	461
GB Pounds	789	637
TOTAL	1 250	

4-COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

4.1 CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2013, le capital de la société Emme SA est composé de 2 516 990 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

	Nombre d'actions			
	Non dilué	Stocks options "en vie"	Actions gratuites	Dilué
30-juin-13	2 516 990			2 516 990

4.2 PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours des exercices 2011/2012 et 2012/2013 :

	Provisions 30/06/2011	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2012
Provisions	1 025	100	19	-	72	(161)	1 055

	Provisions 30/06/2012	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2013
Provisions	1 055	-	(27)	(46)	-	(51)	931

Au 30 juin 2013, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0,8 million d'euros) et divers litiges pour 0,1 million d'euros. La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice.

4.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

Au 30 juin 2013			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	(0)	(0)		(0)			
Autres actifs financiers	49	49			49		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	3 076	3 076			3 076		
Autres actifs courants	2 738	2 738			2 738		
Trésorerie et équivalents (1)	639	639	639				
Total des actifs	6 502	6 502	639	(0)	5 863	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	-	-				-	
Autres passifs non courants	-	-	-				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	-	-				-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 084	3 084			3 084		
Autres passifs courants	654	654			654		
Total des passifs	3 738	3 738	-	-	3 738	-	-

Au 30 juin 2012			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	(0)	(0)		(0)			
Autres actifs financiers	52	52			52		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	3 735	3 735			3 735		
Autres actifs courants	9 273	9 273			9 273		
Trésorerie et équivalents (1)	1 250	1 250	1 250				
Total des actifs	14 310	14 310	1 250	(0)	13 059	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	-	-				-	
Autres passifs non courants	-	-	-				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	-	-				-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 992	3 992			3 992		
Autres passifs courants	2 037	2 037			2 037		
Total des passifs	6 029	6 029	-	-	6 029	-	-

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

5-NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité qui sont différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Au niveau du Groupe, il n'a été déterminé qu'un seul secteur d'activité correspondant à l'édition de contenus multimédias interactifs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différentes zones géographiques sont identiques à ceux qui sont présentés dans les états financiers.

Les zones géographiques correspondent aux pays où sont implantées les sociétés du Groupe.

Les données au 30 juin 2013 sont les suivantes :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	857	7 585	3 624	(300)	11 766
Résultat opérationnel courant	87	344	(288)	-	143
Autres charges et produits opérationnels	(666)	(130)	-	-	(796)
Résultat opérationnel	(579)	214	(288)	-	(653)

Les données au 30 juin 2012 sont les suivantes :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	1 787	10 447	3 428	(128)	15 534
Résultat opérationnel courant	55	1 669	(109)	291	1 907
Autres charges et produits opérationnels	(121)	202	(929)	-	(848)
Résultat opérationnel	(66)	1 871	(1 038)	291	1 059

5.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 1,9 millions d'euros, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (1,9 millions d'euros).

5.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement des frais de la restructuration menée durant l'exercice notamment en France et de la dépréciation du goodwill Anten (218 milliers d'euros). Sur l'exercice, le net des charges et des reprises de provisions est une charge de 796 milliers d'euros contre une charge de 848 milliers d'euros l'année précédente.

5.4 ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est un produit de 48 milliers d'euros provenant pour (21) milliers d'euros du coût de l'endettement net, pour (47) milliers d'euros des écarts de change net et pour 116 milliers d'euros de produits financiers divers.

5.5 IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 42 milliers d'euros, contre 415 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Résultat imposable	(605)	1 304
Impôt théorique (33,33%)	(201)	435
Impôt au compte de résultat	42	415
Taux d'impôt effectif	6,87%	-31,80%
Différence	(243)	20
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable		
Economie d'impôts non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires	(210)	9
Autres différences permanentes (1)	(77)	(326)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	16	133
Autres différences	28	204

(1) Les autres différences permanentes portent essentiellement sur les amortissements de goodwill.

5.6 RESULTAT PAR ACTION

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	(647)	889
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	2 516 990	2 516 990
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA		3 186
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	2 516 990	2 520 176
Résultat de base par action (euros) (a/b)	(0,26)	0,35
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	(0,26)	0,35

6-NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés hors bilan du Groupe concernent essentiellement les engagements suivants

Engagements financiers reçus :

Néant

Engagements financiers donnés :

1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques par Avanquest Software, maison mère de Emme SA. Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

7-DIVIDENDES

Un dividende de 5 588 milliers d'euros a été distribué au cours de l'exercice dont 5 450 milliers d'euros pour la société mère Avanquest Software.

8-AUTRES INFORMATIONS

8.1 EFFECTIF DU GROUPE

Au 30 juin 2013, le Groupe EMMÉ compte 34 salariés (contre 48 au 30 juin 2012).

Répartition de l'effectif par pays au 30 juin 2013 :

	France	Grande-Bretagne	Allemagne	Total
30 juin 2012	3	43	2	48
30 juin 2013	-	32	2	34

La moyenne d'âge des collaborateurs de EMME est de 41 ans.

8.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2012/13 (12 mois)	2011/12 (12 mois)
Rémunération fixe	675	1 019
Rémunération variable	101	22
Avantages en nature	8	26
Jetons de présence	15	8
Avantage du personnel à court terme	800	1 075
Paiements fondés sur des actions	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	372	-
Total	1 172	1 075

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

Autres informations relatives aux parties liées (sociétés du Groupe Avanquest, hors du périmètre du Groupe EMME) :

	30/06/2013 (12 mois)	30/06/2012 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1118	1744
Charges d'exploitation	1802	1264
Résultat financier	98	132
Actifs courants	2020	9148
Passifs courants	973	2382

9-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 1^{er} juillet 2013, la filiale Anten a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au sein de Emme SA.

2.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit aux paragraphes 1.7 « immobilisations incorporelles et corporelles » et 1.8 « écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 10 décembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

RSA

APLITEC SAS

Frédéric BEAUJARD

Pierre LAOT

3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME AU 30.06.2013

3.1. COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'€)	Notes	30/06/2013	30/06/2012
Chiffre d'affaires	(1)	857	1 629
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	(1)	353	212
Autres produits d'exploitation	(1)	5	35
Total produits d'exploitation		1 214	1 877
Autres achats et charges externes	(2)	-915	-969
Impôts, taxes et versements assimilés		-17	-5
Charges de personnel		-79	-87
Dotations aux amortissements et provisions		-77	-58
Autres charges		-180	-384
Total charges d'exploitation		-1 267	-1 503
Résultat d'exploitation		-52	374
Résultat financier	(3)	-1 063	998
Résultat courant avant impôt		-1 115	1 372
Résultat exceptionnel	(4)	-472	5
Impôt sur les bénéfices			
Résultat Net		-1 587	1 377

3.2. BILAN

ACTIF				30/06/2013	30/06/2012
(en milliers d'€)	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations Incorporelles	(1)	8 575	-8 535	40	537
Immobilisations Corporelles	(1)	46	-45	0	2
Immobilisations Financières	(1) (3)	10 072	-3 025	7 047	6 984
Actif immobilisé	(1)	18 693	-11 606	7 087	7 523
Stocks	(3)	162	-11	151	110
Clients et Comptes rattachés	(3) (4) (7)	883	-586	297	1 536
Autres créances	(3) (4) (7)	9 622	-8 331	1 291	7 463
Valeurs Mobilières de placement	(3)				6
Disponibilités	(5)	36		36	98
Charges Constatées d'Avance	(4) (8)	759		759	816
Actif circulant		11 461	-8 928	2 533	10 029
Comptes de régularisation	(9)	7		7	8
TOTAL ACTIF		30 161	-20 534	9 627	17 560

PASSIF				30/06/2013	30/06/2012
(en milliers d'€)	Notes				
Capital social	(2)			2 517	2 517
Primes d'émission				12 437	18 025
Réserves réglementées				290	290
Report à nouveau				-6 205	-7 582
Résultat de l'exercice	(2)			-1 587	1 377
Capitaux Propres	(2)			7 452	14 626
Provisions pour Risques et Charges	(3)			921	995
Emprunts et Dettes assimilées	(4) (6)			0	0
Fournisseurs et Comptes Rattachés	(4) (6)			725	1 249
Autres Dettes	(4)			435	584
Produits Constatés d'Avances	(4) (8)			94	106
Dettes				1 254	1 938
Comptes de régularisation	(4) (9)			0	1
TOTAL PASSIF				9 627	17 560

3.3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par une nouvelle baisse des marchés retail sur lesquels opère la société. Par ailleurs Emme SA a versé un dividende de 5,6M€.

Emme a parallèlement fait évoluer sa gouvernance avec la séparation des fonctions de président et de directeur général et la nomination de M Cesarini comme directeur général, M Vanryb, conservant la présidence du Groupe.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2013.

1. Les principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de EMME sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 1999, aux nouvelles règles comptables et aux principes généralement admis, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de détermination du résultat sont inchangées d'un exercice à l'autre.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par:

- Des coûts d'acquisition des droits de distribution du catalogue de titres :
- Des logiciels acquis et à usage interne : Ils sont immobilisés et amortis sur 12 mois.
- Des frais de production de CD ROM engagés par EMME :
Ils sont constitués des frais engagés par Emme auprès de prestataires externes et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues. Ils sont immobilisés et amortis sur 18 mois.
- Un fonds de commerce : En 2005/2006, EMME a procédé au rachat du fonds de commerce de Hachette Multimédia. Le coût et les frais d'acquisition ont été comptabilisés dans ce poste.
- D'autres immobilisations incorporelles :
Ce poste comprend les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle.
- A la clôture de l'exercice, la valeur des immobilisations incorporelles est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage calculée sur la base des revenus attendus.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Agencement, aménagement, installations	9 ans linéaire
Matériel de bureau	3 ans linéaire
Mobilier	5 ans linéaire
Matériel et outillage	12 mois linéaire

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus-values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise
- Valeur de marché

La société applique notamment la méthode des cash-flows futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie des filiales sont constituées d'un taux d'actualisation de 10,5 % correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2%. Les hypothèses d'exploitation correspondent au business plan à 3 ans revu par le conseil d'administration et amendé par la direction du Groupe pour prendre en compte le niveau des réalisations à la date de rédaction de ce document.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garanties versés par la société et sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

5. Stocks

Les stocks de CD ROM sont comptabilisés au prix de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) selon une méthode proche du coût moyen pondéré. Les stocks considérés comme non vendables (produits obsolètes par la technicité ou non vendable du fait de changement de gamme) sont totalement provisionnés.

6. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Pour les créances clients, l'étude de leur solvabilité est réalisée à chaque clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

7. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits à l'actif et au passif du bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties constatées d'avance pour la part non consommée. Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, EMME peut être amenée à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part de EMME. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Le risque de non recouvrement de ces avances est couvert par une provision pour risques et charges.

Les minima garantis pour lesquels les contrats sont terminés ou pour lesquels les perspectives de vente rendent impossible le recouvrement, ont été passés en perte sur l'exercice 2012-2013.

9. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées essentiellement de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties. Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non imputation de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux ou sociaux. Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers ou d'anciens salariés ou des risques sur des créances diverses.

10. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de la part non consommée des avances sur royalties, facturées aux filiales.

11. Chiffre d'affaires

EMME SA distribue ses produits exclusivement par l'intermédiaire de Micro Application (filiale d'Avanquest Software SA). Ce contrat permet une mutualisation des coûts liés à la commercialisation du catalogue et de bénéficier de l'appui commercial de Micro Application auprès des Grandes Enseignes.

Les prestations de services facturées aux filiales par EMME SA ont été comptabilisées en chiffre d'affaires pour l'exercice.

12. Politique de gestion des risques financiers

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires d'Emme est essentiellement réalisé en €. La société ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la société n'a pas de dette. Ses placements se font à taux variable basés sur l'Euribor.

Le risque de liquidité du Groupe EMME est lié à celui du Groupe Avanquest Software.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires est réalisé avec Micro Application, société sœur au sein du groupe Avanquest.

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de Emme..

* *
* *

En tant que société tête de groupe, EMME établit des comptes consolidés conformément à l'article L233-16 et suivants du code de commerce. Le Groupe EMME est lui-même consolidé au sein du Groupe Avanquest Software, avec pour tête de groupe la société Avanquest Software SA.

C. NOTES SUR LE BILAN

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en K€ sauf indication contraire.

1. Immobilisations et amortissements

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute clôture
Coûts d'acquisition des droits de distribution	838				838
Frais de production	6 802				6 802
Fonds de commerce	226				226
Logiciels	51				51
Autres immobilisations incorporelles	659				659
Total immobilisations incorporelles	8 575				8 575
Immobilisations corporelles	49			-4	46
Immobilisations financières	10 072				10 072
TOTAL	18 697			-4	18 693

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Ouverture	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Coûts d'acquisition des droits de distribution	-838				-838
Frais de production	-6 788		-14		-6 802
Fonds de commerce					
Logiciels	-51				-51
Autres immobilisations incorporelles					
Total immobilisations incorporelles	-7 677		-14		-7 691
Immobilisations corporelles	-47		-2	4	-45
TOTAL	-7 724		-16	4	-7 736

Suite à la décision prise par la société, d'arrêter la commercialisation des produits du catalogue Hachette Multimédia, Education, Jeunesse et Vie Pratique, des provisions pour dépréciation du fonds de commerce et des autres immobilisations incorporelles ont été comptabilisées pour respectivement 226 K€ et 258 K€ soit un montant global de 484 K€

Au 30 juin 2013, et en application de la méthode de valorisation décrite au paragraphe 4 des principes, règles et méthodes comptables, la société n'a pas identifié de perte de valeur sur les titres de participations.

2. Composition du capital social

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'€)	Capital social	Primes d'émission	Réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Situation au 30.06.2011	2 517	18 025	289	-10 634	3 052	13 249
Affectation du résultat				3 052	-3 052	
Dividendes versés						
Augmentation de capital						
Résultat de l'exercice					1 377	1 377
Situation au 30.06.2012	2 517	18 025	289	-7 582	1 377	14 626
Affectation du résultat				1 377	-1 377	
Dividendes versés		-5 589				-5 589
Augmentation de capital						
Résultat de l'exercice					-1 587	-1 587
Situation au 30.06.2013	2 517	12 436	289	-6 205	-1 587	7 450

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale	Capital
1. Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €
2. Actions ou parts émises pendant l'exercice			
3. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'autre titre donnant accès au capital.

3. Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUES	Ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise (prov. Utilisée)	Reprise (prov. Non utilisée)	Clôture
- Avances sur royalties	782				-27	755
- Litiges principalement commerciaux	57				-46	11
- Pertes de change	8				-2	6
- Autres	31					31
- Restructuration	117					117
Total Provisions pour risques et charges	995				-74	921
- Immobilisations financières	3 088			-63		3 025
- Immobilisations incorporelles	361		483			845
- Stock	291			-280		11
- Clients	525		61			586
- Autres créances	6 650		1 682			8 332
Total provisions pour dépréciations	10 915		2 226	-343		12 798
TOTAL PROVISIONS	11 910		2 226	-343	-74	13 719

- La provision pour avances sur royalties concerne des minima garantis qui ne sont pas susceptibles d'être récupérés. Les avances sur royalties pour lesquelles la possibilité d'être récupérée est nulle, soit du fait de la fin du contrat, soit du fait de l'absence de perspectives de ventes, ont été passées en perte.
- Les litiges concernent principalement des litiges commerciaux.
- La reprise de perte de change concerne principalement le dollar américain.
- Les autres provisions sont relatives à des litiges liés au personnel.
- Une reprise de provision a été constatée pour la société Anten de 63 K€ pour ramener la valeur nette des titres de participations au niveau de ses capitaux propres.
- La provision sur les immobilisations incorporelles se rattache au catalogue Hachette (voir § 1)
- La reprise de provision sur dépréciation des stocks concerne à la fois des produits semi-finis et des produits finis déstockés ;
- Les dépréciations sur les autres créances concernent à l'ouverture les comptes courants EMME Deutschland, et GSP SARL. Une dotation complémentaire de 1.682 K€ a été enregistrée pour EMME Deutschland. Ce compte-courant est donc provisionné pour sa totalité. Les dépréciations se sont appuyées sur les faibles capacités de remboursement de leurs dettes par les filiales.

4. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	541		541
Autres immobilisations financières	47		47
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	589		589
Créances clients	883	883	
Autres	9 622	9 622	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 504	10 504	
Charges constatées d'avance (1)	759	759	
TOTAL GENERAL	11 852	11 264	589

(1) L'apurement des royalties constatées d'avance est fonction des ventes futures; celles-ci pour une part non évaluable, sont à échéance à plus d'un an.

Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants pour un montant brut de 9.545 K€ avec les filiales de Emme et la société mère Avanquest Software, de créances sur l'Etat pour un montant de 54 K€ et d'avoir à recevoir ou de fournisseurs débiteurs pour un montant de 24 K€.

ETAT DES DETTES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	725	725		
Dettes fiscales et sociales	11	11		
Autres dettes	424	424		
Produits constatés d'avance	94	94		
TOTAL GENERAL	1 254	1 254		

Les autres dettes sont constituées principalement par des avoirs à établir pour 30 K€, de clients créditeurs pour 394 K€.

5. Trésorerie

TRESORERIE ACTIF	30/06/2013	30/06/2012
Sicav monétaires		6
Disponibilités	36	98
	36	104

TRESORERIE PASSIF	30/06/2013	30/06/2012
Intérêts courus à payer		
Concours bancaires courants		

6. Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Fournisseurs et comptes rattachés	323
Dettes fiscales et sociales	1
Autres dettes	128
TOTAL	452

7. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances	
-Clients et comptes rattachés	22
-Autres	49
TOTAL	71

8. Charges et produits constatés d'avance

MONTANT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	759	94
TOTAL	759	94

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de minima garantis sur royalties pour 759 K€. Par ailleurs, le montant des royalties porté en produits constatés d'avance s'élève à 94 K€.

9. Comptes de régularisation

MONTANT DES COMPTES DE REGULARISATION	30/06/2013	30/06/2012
Ecarts de conversion actif	7	8
Ecarts de conversion passif	0	1

10. Crédit-bail

La société n'a pas d'échéance de crédit-bail à payer.

D. NOTES SUR LE RESULTAT

1. Chiffre d'affaires et autres produits

ANALYSE PAR NATURE

RUBRIQUES	30/06/2013	30/06/2012
Ventes de CD ROM		
France	735	1 423
Union Européenne	2	22
Total Ventes CD ROM	737	1 445
Ventes Licences France	84	146
Ventes licences Export	36	38
Total Chiffre d'affaires	857	1 629
Autres produits		
Reprises sur amortissements et provisions	352	212
Autres produits	5	35
Total Produits d'exploitation	1 215	1 877

2. Charges externes

RUBRIQUES	30/06/2013	30/06/2012
Achats de marchandises et variation de stocks	261	160
Sous-traitance	456	578
Locations & entretien/maintenance	25	58
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	71	78
Autres charges d'exploitation	101	95
TOTAL DES ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	914	969

3. Résultat financier

RUBRIQUES	30/06/2013	30/06/2012
Intérêts et autres produits financiers	176	291
Dividendes reçus de participations	386	1 680
Reprises sur provisions	71	220
Gains de change	0	2
PRODUITS FINANCIERS	633	2 193
Intérêts et autres charges financières		-610
Dotations aux provisions	-1 688	-584
Pertes de change	-8	0
CHARGES FINANCIERES	-1 696	-1 195
RESULTAT FINANCIER	-1 063	998

La dotation aux provisions concerne le compte courant de Emme Deutschland pour 1 682 K€.

4. Résultat exceptionnel

RUBRIQUES	30/06/2013	30/06/2012
Produits exceptionnels divers	25	5
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		18
PRODUITS EXCEPTIONNELS	25	23
Charges exceptionnelles diverses	-13	-17 843
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions	-483	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-497	-17 843
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-472	-17 820

E. AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunérations allouées par la société aux mandataires sociaux

Aucune rémunération (salaire, options de souscription d'actions) n'a été allouée par la société aux mandataires sociaux au cours des deux derniers exercices.

2. Engagements financiers

Engagements financiers reçus : néant

Engagements financiers donnés : néant

3. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

ELEMENTS ENTRAINANT UNE CHARGE FISCALE FUTURE		(en K€)
Provisions réglementées		Néant
Charges différées		Néant
ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE		(en K€)
Reports déficitaires (y c.. amortissements différés)		18 413
Moins-values à long terme		Néant
Provisions et charges à payer non déduites fiscalement		Néant
Total		18 413

Le report déficitaire indiqué dans ce tableau correspond aux déficits reportables tels qu'ils seraient si la société était imposée séparément.

4. Filiales et participations (en K€)

Filiales et participations Données sociales locales au 30/06/13 (en K€)	Capital	Capitaux	Q uote-part	Valeur	Valeur	Prêts et avances	Montant des	CA HT	Résultat	Dividendes
		Propres autres que le capital y.c Rt	du capital détenue (en %)	comptable brute des titres détenus	comptable nette des titres détenus	consentis par la société et non encore rem boursés	cautions et avals donnés par la société	du dernier exercice écoulé **	net du dernier exercice écoulé	encaissés par la société au cours de l'exercice
Avanquest Soft Publishing LTD (ex GSP UK)	123	1 560	100%	6 730	6 730	-	-	7 585	127	386
Anten Web & Multimédia	23	250	100%	270	270	4	-		74	-
Emme Deutschland	77	-8 565	100%	2 474		8 330 (*)		3 623	-311	
Société de Participation Emme Italie			100%	10						
TOTAL				9 484	7 000	4				

(*) Les prêts et avances consentis à Emme Deutschland ont été dépréciés en totalité.

5. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les entreprises liées concernent les sociétés du Groupe Emme et du Groupe Avanquest Software.

RUBRIQUES	30/06/2013	30/06/2012
Participations (brut)	9 483	9 483
Prêts (brut)	541	541
Créances clients (brut)	321	1 424
Autres créances (brut)	9 543	13 980
Dettes fournisseurs	-200	-534
Produits constatés d'avance	-94	-106
Total des postes de bilan	19 594	24 789
Reprise de provision pour dépréciation	63	50
Produits financiers de participations	386	1 680
Autres produits financiers	176	286
Variation de provision sur actifs financiers	1 682	-603
Charges financières		
Total des charges et produits financiers	562	1 413

6. Transaction avec les parties liées

La réalisation de prestations de services dans le cadre de l'accord de distribution exclusif conclu avec la société Micro Application (filiale d'Avanquest Software). Ces prestations représentent un produit de 700 k€ dans les comptes de Emme au titre de cet exercice.

7. Intégration fiscale

Depuis le 1er avril 2008, la société Emme fait partie du Groupe d'Intégration fiscale Avanquest Software. Avanquest Software, tête de groupe d'intégration fiscale, supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et aux plus-values réalisées par les filiales, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés.

8. Effectif moyen

EFFECTIFS	30/06/2013	30/06/2012
Cadres	0,5	1
Agents de maîtrise techniciens et employés	0	1
TOTAL	0,5	2

9. Evènements postérieurs à la clôture

En date du 1^{er} juillet 2013 la société EMME a procédé à l'absorption de sa filiale Anten au moyen d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exercice de clos le 30 juin 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage des titres détenus est inférieure à leur valeur comptable, tel que cela est décrit dans les notes B paragraphe 4 « Immobilisations financières » et C paragraphe 3 « Provisions inscrites au bilan » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification et information spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 10 décembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

RSA

APLITEC SAS

Frédéric BEAUJARD

Pierre LAOT

4. RAPPORT DE GESTION

4.1. Rapport de gestion sur les activités de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte sur les comptes sociaux a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

a) Situation de la Société et activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice social s'est élevé à 857 K€, dont 35 K€ à l'exportation. Le chiffre d'affaires de l'exercice précédent s'est élevé à 1.629 K€.

Compte tenu du transfert de charges d'exploitation, de reprises sur amortissements et provisions pour 352 K€ et d'autres produits pour 5 K€, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 1.214 K€, contre 1.877 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

Les reprises sur amortissements et provisions sont constituées pour 280 K€ par une reprise de provisions sur stocks et pour 73 K€ par des reprises de provisions sur risques et charges.

Les charges d'exploitation de l'exercice social se sont élevées à 1.267 K€ contre 1.503 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

L'évolution des différents postes se décompose de la manière suivante :

- les achats de marchandises se sont élevés à 22 K€, contre -3 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- la variation de stock s'est élevée à 239 K€, contre 163 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les autres achats et charges externes se sont élevés à 654 K€, contre 809 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 17 K€, contre 5 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les salaires et traitements se sont élevés à 72 K€, contre 64 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les charges sociales se sont élevées à 7 K€, contre 23 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les dotations aux amortissements sur immobilisations se sont élevées à 16 K€, contre 39 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012. Ce montant comprend pour 13 K€ les amortissements des frais de production immobilisés ;
- les dotations aux provisions sur actif circulant se sont élevées à 61 K€, contre 0 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les dotations aux provisions pour risques et charges se sont élevées à 0 K€, contre 19 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012;
- les autres charges (principalement royalties et droits d'auteurs pour 180 K€) se sont élevées à 180 K€, contre 384 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2012.

b) Résultats de l'activité de l'exercice

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 30 juin 2013 s'est établi à -53 K€. Le résultat d'exploitation a été impacté négativement par un marché retail peu dynamique.

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à -1.063 K€. Les produits financiers comprennent notamment les intérêts des comptes courants de Emme Deutschland et d'Avanquest Software pour un montant total de 176 K€, et de 386 K€ de dividendes reçus de notre filiale Avanquest Software Publishing UK Ltd.

De plus, les autres charges financières intègrent des compléments de provision sur les comptes courants des sociétés Emme Deutschland, Anten et GSP SARL pour un montant total de 1.682 K€.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'établit à -471 K€ dû à la dépréciation complète des actifs d'Hachette pour 483 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la société s'est établi à -1.587 K€.

c) Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

L'analyse des risques de la société EMME conduit aux constats suivants :

- Risques juridiques : ceux-ci sont limités dans la mesure où :
 - Les produits réalisés par EMME bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
 - La société n'a pas à faire face à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.
- Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de EMME n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.
- Risques de marchés (taux et change) : l'endettement nul de EMME entraîne une absence d'exposition au risque de taux.

L'exposition de la société au risque de change est essentiellement liée aux flux d'exploitation réalisés en livre Sterling. Les fluctuations de cours n'ont cependant pas eu d'impact significatif sur la situation financière de la société du fait d'un volume limité d'affaires réalisé sur cette devise.

- Risques de liquidité : la trésorerie disponible alliée à un endettement nul permettent à la société de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation. Cependant, le risque de liquidité du groupe Emme est lié à celui du groupe Avanquest.
- Risques de contrepartie :
 - Risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 8,2M€ et représente 70% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2012/13, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 19% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 10%, le troisième 9% et le quatrième client 8%. Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.
 - Risque fournisseur: Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe Emme. Emme et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports. Emme est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte, s'agissant notamment des risques de dommage sur les biens et les véhicules, et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

d) Activités des filiales

Nous vous rappelons que la Société détient les participations suivantes :

- 100% du capital social de la société *Avanquest Software Publishing Ltd (ex-GSP UK)*,
- 100% du capital social de la société *ANTEN Web & Multimédia*,
- 100% du capital de la société *EMME Deutschland (ex. BMS Modern Games GmbH)*

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans le capital de la Société.

Filiales et participations Données sociales locales au 30/06/13 (en K€)	Capital	Capitaux	Q uote-part	Valeur	Valeur	Prêts et avances	Montant des	CA HT	Résultat	Dividendes
		Propres autres que le capital y.c Rt	du capital détenue (en %)	comptable brute des titres détenus	comptable nette des titres détenus	consentis par la société et non encore rem boursés	cautions et avals donnés par la société	du dernier exercice écoulé **	net du dernier exercice écoulé	encaissés par la société au cours de l'exercice
Avanquest Soft Publishing LTD (ex GSP UK)	123	1 560	100%	6 730	6 730	-	-	7 585	127	386
Anten Web & Multimédia	23	250	100%	270	270	4	-		74	-
Emme Deutschland	77	-8 565	100%	2 474		8 330 (*)		3 623	-311	
Société de Participation Emme Italie			100%	10						
TOTAL				9 484	7 000	4				

e) Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

En 2012-13, le marché du logiciel en France comme à l'étranger (notamment en Grande Bretagne) a connu une baisse substantielle de ses ventes offline, ce qui a impacté les performances de la société. Néanmoins, sur l'exercice, la société a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'un retour à la profitabilité lors des exercices futurs.

La société aborde l'exercice 2013-14 avec l'objectif de développer ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques.

f) Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

g) Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

En date du 1^{er} juillet 2013 la société EMME a procédé à l'absorption de sa filiale Anten au moyen d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

h) Participation des salariés - Option de souscription d'actions

Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était de 0 %.

Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution des actions gratuites.

i) Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital au 30 Juin 2013

Avanquest Software : 97.54%

j) Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital

Néant

k) Opérations de rachat ou de revente par la société de ses propres actions

Vous trouverez ci-après les informations requises aux termes de l'article L 225-211 du Code de commerce concernant les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012 :

La société n'a pas pratiqué d'opération de rachat ou de revente de ses propres actions durant l'exercice écoulé.

l) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant (art. 243 Bis CGI)

Au cours des trois derniers exercices la Société a versé un dividende comme suit :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2012/2013	2.516.990	2,22	143.986,98	5.450.390,82

m) Exposé de l'endettement de la société

Le ratio d'endettement financier net de trésorerie (dettes financières retraitées de la trésorerie / capitaux propres) est nul; la trésorerie s'élève à 35 K€ ;

Le total des dettes financières au 30 juin 2013 s'élève à 55 €.

Le montant des charges d'intérêts est de 0 €.

n) Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des deux derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

Dettes fournisseurs au 30/06/2013 (en milliers d'euros)	Echéance non déterminée	Factures Non échues	Factures Echues de 0 à 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours	
- Factures non parvenues	323		323		
- Fournisseurs Groupe	156	156			
- Remises arrières /Compensation compte client	29	29			
- Autres fournisseurs	217		10	27	180
Total	725		333	27	180

Dettes fournisseurs au 30/06/2012 (en milliers d'euros)	Echéance non déterminée	Factures Non échues	Factures Echues de 0 à 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours	
- Factures non parvenues	454		454		
- Fournisseurs Groupe	501	501			
- Remises arrières /Compensation compte client	35	35			
- Autres fournisseurs	260		17	7	235
Total	1 249		471	7	235

o) Informations diverses

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, s'élevant à 0 € et donnant lieu à un impôt théorique de 0 € au titre de l'exercice.

p) Rapport du président

Vous trouverez en annexe A au présent rapport, le rapport établi par le président du conseil d'administration en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce. Ce rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Vous entendrez la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le rapport du président.

q) Tableau des résultats

Vous trouverez en annexe B au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

r) Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Aucune délégation en matière d'augmentation de capital n'est actuellement en cours.

s) Affectation des résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2013 font apparaître une perte d'un montant de - 1.586.888 € que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- à hauteur de -1.586.888 € au compte de report à nouveau, lequel sera porté de -6.204.884 € à -7.791.772 €.

t) Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

Vous allez entendre la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

u) Commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes et des commissaires aux comptes suppléants arrivant à échéance lors de l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice 2012/13, leur renouvellement sera proposé à ladite assemblée.

v) Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

Rémunérations brutes dues au titre de 2012/13

Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	331 311	60 109	6 419	4 000	401 839
Roger Politis	73 453	2 664	3 593		79 709
Philippe Olivier	125 004		2 217	4 000	131 221
Pierre Cesarini	31 557	21 875	1 935		55 367
Christophe Peyrot	114 281	16 000			131 437

Roger Politis a également reçu une indemnité au moment de son départ d'un montant de 372.168€

Rémunérations brutes dues au titre de 2011/12

Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	327.891	2.461	8.194	4.000	342.546
Roger Politis	327.891	2.453	7.283	4.000	341.627
Philippe Olivier	250.759		9.730		260.489
Christophe Peyrot	112.490	16.667	1.056		130.213

Aucune de ces rémunérations n'a été versée par la société Emme.

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute société durant l'exercice écoulé :

Membres	Qualité	Autres mandats
Bruno Vanryb	Président du Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sociétés Françaises :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Président:</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A ○ Micro Application SAS ○ Carteland SAS ○ <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ NYSE Euronext Paris ○ Syntec Numérique • <u>Sociétés Etrangères :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc. ○ Avanquest Software USA, Inc. ○ Avanquest Software Canada Inc. ○ PC Helpsoft Labs Inc. ○ Avanquest Italia Srl ○ Avanquest America Inc. ○ Avanquest UK Ltd ○ <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ The Creative Factory S.A ○ MCI Group Holding S.A ○ PlanetArt Ltd (UK)
Roger Politis	Administrateur jusqu'au 2 novembre 2012	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Sociétés Françaises :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Directeur Général Délégué :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software (jusqu'au 27 juin 2012) ○ <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software SA (jusqu'au 2 novembre 2012) ○ <i>Gérant :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Anten SARL jusqu'au 2 novembre 2012 2. <u>Sociétés Etrangères :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Administrateur jusqu'au 2 novembre 2012</i> ○ Avanquest Software USA Inc. ○ Avanquest North America Inc. ○ Avanquest Software Canada Inc. ○ Softcity Technologies Canada Inc. ○ Avanquest UK Ltd ○ Avanquest Software China Inc.
Philippe Olivier	Directeur Général (jusqu'au 1 ^{er} août 2012)	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Sociétés françaises</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Gérant :</i> ○ <i>Management Media International</i> ○ <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Micro Application (jusqu'au 1^{er} août 2012) ○ MA Editions 2. <u>Sociétés Etrangères :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Administrateur</i> ○ DLL Press Canada ○ Helvedif (Suisse)
Christophe Peyrot	Directeur Général Délégué (jusqu'au 29 mars 2013) puis Administrateur (jusqu'au 25 septembre 2013)	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Sociétés françaises</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Directeur Général</i> <i>Micro Application (jusqu'au 1^{er} mars 2013)</i>
Pierre Cesarini	Administrateur et Directeur Général depuis le 25 septembre 2013	<ol style="list-style-type: none"> 3. <u>Sociétés françaises</u> <ul style="list-style-type: none"> <i>Directeur Général</i> Avanquest Software SA <i>Président</i> LCT Technologies SAS <i>Gérant</i> Elendil Sarl Anarion Sarl 4. <u>Sociétés étrangères</u> <ul style="list-style-type: none"> <i>Administrateur</i> Avanquest North America, Inc
Avanquest Software représentée par Eléonore Brenot		

4.2. Rapport de gestion du groupe sur les activités au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013

a) Situation de la Société et activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice s'est élevé à 11.766 K€, contre 15.534 K€ pour l'exercice précédent.

b) Résultats de l'activité de l'exercice

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2013 du groupe EMME sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 30 juin 2013.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 143 K€ contre 1 907K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des éléments non récurrents, du résultat financier et des impôts, le résultat net est une perte de -647K€ contre un profit de 889K€ en 2011/12.

c) Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par une nouvelle baisse des marchés retail sur lesquels opère le Groupe. Par ailleurs Emme SA a versé un dividende de 5,6M€. Emme a parallèlement fait évoluer sa gouvernance avec la séparation des fonctions de président et de directeur général et la nomination de M Cesarini comme directeur général, M Vanryb, conservant la présidence du Groupe.

d) Composition du groupe

Nous vous rappelons que le Groupe est composé des sociétés suivantes :

- 100% du capital social de la société ASP UK Ltd (ex -GSP Ltd) (Edition & Distribution Multimédia),
- 100% du capital social de la société ANTEN (sans activité),
- 100% du capital social de la société GSP SARL (sans activité),
- 100% du capital social de la société Emme Deutschland (Edition & Distribution Multimédia),

Le chiffre d'affaires consolidé a été réalisé à hauteur de 857K€ en France, 7.585K€ au Royaume Uni et 3.624K€ en Allemagne.

Le résultat opérationnel courant se répartit entre la France pour -2.095K€, le Royaume Uni pour +344K€ et l'Allemagne pour -288 K€.

e) Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir

Sur l'exercice, le groupe a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'un retour à la rentabilité lors des exercices futurs. En conséquence, le groupe aborde l'exercice 2013-14 avec l'objectif d'améliorer sa rentabilité et d'accélérer la mutation de ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques.

f) Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Le 1^{er} juillet 2013, la filiale Anten a été dissoute sans liquidation au sein de Emme SA

g) Activité de Recherche et Développement

Il est rappelé que le groupe n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

h) Politique de gestion des risques financiers

L'analyse des risques du Groupe EMME conduit aux constats suivants :

- Risques juridiques : ceux-ci sont limités dans la mesure où :
 - Les produits réalisés par EMME bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
 - Le Groupe n'a pas à faire face à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.

- Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de du groupe EMME n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.
- Risques de marchés (taux et change) : l'endettement nul du groupe EMME et les placements de trésorerie en euro basés sur l'euribor entraîne une faible exposition au risque de taux. En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.
- Risques de liquidité : la trésorerie disponible alliée à un endettement nul permettent au groupe de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation. Cependant, le risque de liquidité du groupe Emme est lié à celui du groupe Avanquest.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte, s'agissant notamment des risques de dommage sur les biens et les véhicules, et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 8,2M€ et représente 70% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2012/13, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 19% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 10%, le troisième 9% et le quatrième client 8%.

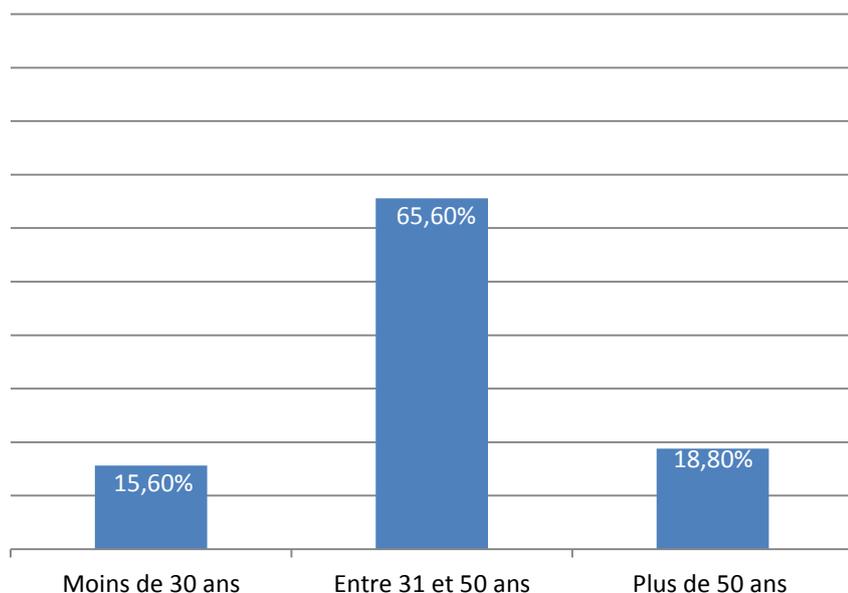
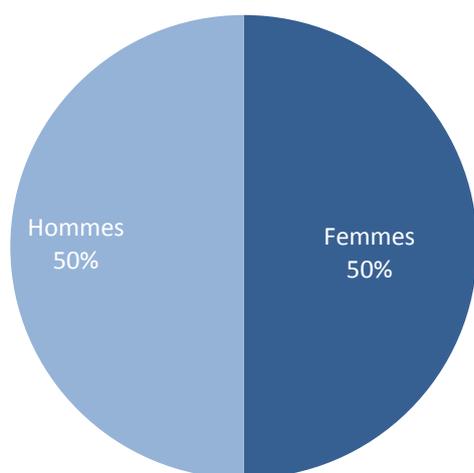
Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

i) Démarche RSE du Groupe Emme

1. Emploi

Effectif total au 30 Juin 2013

34



Sur les 34 employés d'Emme, 32 sont basés au Royaume-Uni et 2 en Allemagne.

Embauches	Départs
+2	-13

La masse salariale du groupe est de 1,8 millions d'euros. Elle a baissé de 26% en 2012/13 par rapport à l'exercice précédent. Les principes au sein du groupe sont des augmentations de rémunérations individuelles basées sur des objectifs fixés annuellement pour chaque salarié.

2. Organisation du temps de travail

12,5% des salariés sont à temps partiel

14,4% des salariés travaillent à distance

Le travail à plein temps est la norme au sein de l'entreprise : ceci favorise l'intégration sociale des salariés à l'entreprise et l'égalité de tous.

Mais, dans certains cas particuliers, comme le fait d'avoir une personne à charge (enfant ou adulte), un employé a le droit de demander de bénéficier d'horaires de travail flexibles. Cette reconnaissance statutaire est faite par l'employeur sur la base de critères spécifiques. Ainsi, 2 personnes bénéficient de cette possibilité.

En complément, tous les cas de surcharge de travail sont remontés auprès du management afin qu'une solution soit trouvée au cas par cas.

Nombre de jours d'absence **
(hors congés longue durée et congés parentaux)

118*

Absences injustifiées**

0

* maladies (hors ceux de plus de 9 mois), accidents (sur site et trajets), maladies professionnelles, absences injustifiées

La compensation durant les arrêts maladie est complètement prise en charge pendant 13 semaines. Une assurance complémentaire prend ensuite le relais, au-delà de 13 semaines, à hauteur de 90 % du salaire, jusqu'au retour au travail du salarié.

3. Relations sociales

Chaque employé d'Emme dispose d'un manuel sur la législation du travail au Royaume-Uni avec une version en ligne à jour (chaque mise à jour est communiquée par e-mail). Un consultant RH s'assure de la conformité à la législation. L'assistance d'un tiers au salarié est prévue en cas de plainte ou de procédure disciplinaire.

4. Santé et sécurité

Accidents* **0**

Maladies professionnelles **0**

* Les données sur le taux de gravité (TG) et le taux de fréquence (TF) ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe. Les principaux enjeux de santé liés aux postes de travail identifiés par les responsables des filiales sont les risques classiques liés aux activités de bureaux :

- Le travail sur écran
- Les troubles musculo-squelettiques
- Le stress, les risques psycho-Sociaux

Chaque employé reçoit un manuel de santé sécurité et une formation aux procédures de sécurité. Les salariés sont encouragés à reporter toute violation aux lois de santé sécurité. Un consultant santé sécurité inspecte les bureaux et l'entrepôt tous les ans (conformité, identification des risques, mise à jour du manuel). Enfin, un bilan de vision est pris en charge et l'avis des employés est collecté tous les deux ans.

4. Formation

Des évaluations annuelles individuelles sont réalisées et permettent d'identifier des attentes et besoins de formations.

5. Egalité de traitement

Le Royaume-Uni a une législation très stricte concernant l'égalité de traitement et la non-discrimination pour des critères d'orientation sexuelle, de situation de handicap ou d'âge.

C'est pourquoi un consultant vérifie régulièrement la conformité à la législation sur l'égalité Hommes/Femmes et la non-discrimination. Ce consultant peut être saisi par n'importe quel employé qui estime avoir été victime d'une discrimination. A ce jour, aucun manquement à la loi n'a été signalé.

En complément, une participation financière à la garde d'enfants de moins de 15 ans est prévue.

7. Promotion de et respect des stipulations des conventions OIT

Au-delà de la prévention des discriminations et la liberté d'association, déjà évoqués précédemment, les autres sujets couverts par les conventions fondamentales ne sont pas des enjeux pour le secteur ou pour l'entreprise (travail des enfants et le travail forcé).

Le secteur a recours à des salariés très qualifiés et mobiles. Ce type de profil et l'absence d'activité manufacturière, limite considérablement ces risques. De plus, les activités, essentiellement commerciales sont réalisées principalement dans des pays développés ou ces pratiques sont très rares.

Le Conseil d'administration

Bruno Vanryb

Président du Conseil d'Administration

ANNEXE A – RAPPORT DU PRESIDENT

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL ET LA REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Exercice clos le 30 juin 2013

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le président du conseil d'administration de la Société a établi le présent rapport relatif (i) aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, (ii) aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et (iii) aux éventuelles limitations apportées par le conseil aux pouvoirs du directeur général.

A – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le code de gouvernance auquel la Société Emme se réfère est le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de Décembre 2009. Ce Code peut notamment être consulté sur le site internet de MiddleNext (www.middlenext.com). Le Conseil d'Administration a pris connaissance des points de vigilance de ce code.

• Rôle et composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

En outre, le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par la loi.

Pendant la durée de son mandat chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La société EMME étant détenue à plus de 97 % par la société Avanquest Software, elle entretient ainsi avec cette dernière des liens de capitaux, rendant difficile l'atteinte de l'exigence d'indépendance requise pour une partie des membres du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement les 3 administrateurs suivants :

IDENTITE	ENTREE EN FONCTION	ECHEANCE DU MANDAT
Monsieur Bruno Vanryb, Président du Conseil d'Administration	10.06.2010	AGOA 2016
Avanquest Software, Administrateur, dont le représentant permanent est Madame Eléonore Brenot	28/07/2010	AGOA 2016
Monsieur Pierre Cesarini, Administrateur	25/09/2013	AGOA 2013

Le Conseil ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

Lors de la séance du 25 septembre 2013, le Conseil d'Administration a procédé à la cooptation à titre provisoire de Pierre Cesarini en remplacement de Monsieur Christophe Peyrot pour la durée du mandat de Monsieur Christophe Peyrot, démissionnaire restant à courir, (soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 décembre 2013, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013). Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil a pris acte des dispositions de la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et compte désormais Madame Eléonore Brenot en qualité de représentante permanente de la société Avanquest Software.

La notification de ce changement intervenue le 23 septembre 2013 a été constatée par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 septembre 2013.

Ainsi, sur un total de 3 administrateurs, une femme siège au Conseil d'Administration de la Société. Conformément aux dispositions de la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011, la proportion de 20% de femmes au Conseil d'administration de la Société, devant être respectée à partir du 1^{er} janvier 2014, est atteinte. La Société envisage que la composition de son Conseil d'administration sera, en 2017, en conformité avec cette même loi qui exige une représentation équilibrée des hommes et des femmes, soit une proportion de 40% de femmes.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la législation en vigueur.

Présidence du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui doit être une personne physique. Il détermine la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur, et peut le révoquer à tout moment. Le conseil fixe sa rémunération. Le président organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Président du Conseil ne peut être âgé de plus de 70 ans. Si le Président atteint cette limite d'âge au cours de son mandat de président, il est réputé démissionnaire d'office. Son mandat se prolonge cependant jusqu'à la réunion la plus prochaine du conseil d'administration au cours de laquelle son successeur sera nommé. Sous réserve de cette disposition, le Président du Conseil est toujours rééligible.

Lors de sa séance tenue le 25 septembre 2013, le conseil a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le conseil d'administration a en conséquence décidé de nommer Monsieur Pierre Cesarini Directeur Général, Monsieur Bruno Vanryb conservant la fonction de Président du Conseil d'administration de la Société.

- **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

- **Bilan des travaux du conseil au cours de l'exercice écoulé**

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par le Président. La convocation peut être faite par tous moyens, par écrit ou oralement. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé. De plus, les administrateurs représentant au moins un tiers des membres du conseil peuvent valablement convoquer le Conseil. En ce cas, ils doivent indiquer l'ordre du jour de la séance.

La société Emme n'a pas mis en place de comité d'audit spécifique, le Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Les réunions du Conseil ont lieu soit au siège social soit en tout autre endroit en France ou hors de France. Pour la validité des délibérations du Conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est précisé que toute décision d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à un administrateur titulaire d'un contrat de travail, au Président ou au Directeur Général Délégué de la société, dans le cadre d'une autorisation consentie par l'assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce sera prise à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, l'administrateur intéressé, ainsi que tout autre administrateur susceptible de se voir consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, ne pouvant prendre part au vote.

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et de son mandat et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Au cours de l'exercice 2012-2013 écoulé, le Conseil d'Administration de EMME s'est réuni 3 fois. Le taux de présence des administrateurs sur l'exercice est de 100%.

Différents thèmes ont été abordés lors des réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a comme chaque année procédé à l'arrêté et l'approbation des comptes annuels, semestriels et trimestriels.

Le conseil a également arrêté le principe de la distribution exceptionnelle d'une Prime d'émission et convoqué l'assemblée générale qui en découle.

Il a décidé de la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général et procédé à la nomination du Directeur Général ainsi qu'à la cooptation d'un administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire

Le Conseil a approuvé le rapport du Président sur la composition, les travaux du conseil, le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport de gestion du Conseil.

Il a en outre abordé à chaque réunion la marche des affaires de la Société.

- **Direction Générale**

Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2013 a approuvé la dissociation des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général. Il a ainsi, suite à la démission de Monsieur Bruno Vanryb de ses fonctions de Directeur général, décidé de nommer Monsieur Pierre Cesarini à ce poste pour une durée de six ans. Monsieur Bruno Vanryb demeure ainsi, Président du Conseil d'administration et Monsieur Pierre Cesarini prend la Direction Générale de la société.

. Le Conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

Le Directeur Général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la Société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 29 mars 2013 a constaté la démission de Monsieur Christophe Peyrot, du poste qu'il occupait en qualité de Directeur Général délégué. Aucun remplacement n'a été pourvu par le Conseil pour ce poste.

- **Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux**

La société Emme n'a versée aucune rémunération aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Néanmoins, conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, par des sociétés contrôlées ou qui contrôle la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce:

Rémunérations brutes dues au titre de 2012/13					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	331 311	60 109	6 419	4 000	401 839
Roger Politis	73 453	2 664	3 593		79 709
Philippe Olivier	125 004		2 217	4 000	131 221
Pierre Cesarini	31 557	21 875	1 935		55 367
Christophe Peyrot	114 281	16 000			131 437

Roger Politis a également reçu une indemnité au moment de son départ d'un montant de 372 168€

Rémunérations brutes dues au titre de 2011/12					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	327 891	2 461	8 194	4 000	342 546
Roger Politis	327 891	2 453	7 283	4 000	341 627
Philippe Olivier	250 759		9 730		260 489
Christophe Peyrot	112 490	16 667	1 056		130 213

ANNEXE B – TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES

(en €)	Exercice clos le 31.03.2009 (12 mois)	Exercice clos le 31.03.2010 (12 mois)	Exercice clos le 30.06.2012 (15 mois)	Exercice clos le 30.06.2012 (12 mois)	Exercice clos le 30.06.2013 (12 mois)
capital social	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990
nombre d'actions	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	9 625 671	4 030 649	3 947 058	1 628 901	856 700
Résultat avant impôts, participations et dotations/reprises aux amortissements et provisions	(1 128 542)	(3 208 865)	877 816	1 567 820	239 000
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	(5 146 096)	(1 839 690)	3 052 282	1 377 147	-1 586 888
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participations mais avant dotations aux amortissements et provisions	- 0.45	-1.27	0.35	0,62	0,09
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	-2.04	-0.73	1.21	0,55	-0,63
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	18	5.17	3	2	0,5
Montant de la masse salariale de l'exercice	634 333	180 632	154 173	64 483	72 000
Montants versés au titre des avantages sociaux	312 230	84 258	72 467	22 876	7 000

5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

	Ernst & Young		Aplitec		RSM RSA	
	Montant en K€ 2012/13	Montant en K€ 2011/12	Montant en K€ 2012/13	Montant en K€ 2011/12	Montant en K€ 2012/13	Montant en K€ 2011/12
Audit						
□ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur			14	15	14	15
- Filiales intégrées globalement	18	14				
□ Missions accessoires						
- Emetteur						
- Filiales intégrées globalement		9				
Sous-total	18	23	14	15	14	15
Autres prestations						
Sous-total						
Total	18	23	14	15	14	15